

FICHE ACTION N° L.1.1

Boutique à l'essai

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Création d'une boutique à l'essai
Action n°	L.1.1
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Lanvallon
Description de l'action	<p>Le centre-ville de la commune de Lanvallon montre depuis plusieurs années des signes d'essoufflement. Celui-ci s'est vidé de plusieurs de ses commerces, qui ont fermé les uns après les autres, au bénéfice des zones d'activités en périphérie. Le détournement des flux du centre vers la périphérie a asséché progressivement le centre-ville.</p> <p>Les élus souhaitent à ce titre mobiliser de nouveaux outils afin de redynamiser le commerce de centralité et souhaitent développer une boutique à l'essai sur leur territoire, en proposant, à des porteurs de projets qui souhaitent ouvrir un commerce, de tester celui-ci au sein d'une boutique pilote pendant plusieurs mois.</p> <p>Il convient encore d'étudier si la collectivité est en mesure de porter en intégralité ce type de projet, ou si elle souhaite disposer d'une solution « clé en main », en adhérant au réseau des « Boutiques à l'essai » en bénéficiant de l'accompagnement technique dédié.</p> <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier auprès des propriétaires les locaux qui pourraient faire l'objet d'une convention ; <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le choix de mettre à disposition un local commercial appartenant à la mairie (ancien office de tourisme ou ancienne bibliothèque)
Partenaires	Fédération des boutiques à l'essai Service économique
Dépenses prévisionnel	Adhésion à la boutique à l'essai : 3 000€ la première année et 500€ l'année suivante.
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Baisse de taux de vacance commerciale en centralité Pérennisation de nouvelles activités commerciales en centralité
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation
Annexes	-





FICHE ACTION N° L.1.2

Requalification de la place du Martray

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Requalification de la place du Martray
Action n°	L.1.2
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Lanvollon
Description de l'action	<p>La place du Martray, au Sud de l'Église, est bordée par des commerces (restaurant, café, vêtement, tatoueur, ...). Le stationnement est prédominant, des trottoirs larges permettent les circulations piétonnes sur le pourtour (les traversées ne sont pas aisées) mais laissent peu de place à des usages de convivialité. Cette place est fléchée par les habitants et les élus comme étant LE lieu de vie et de rencontre du cœur de ville.</p> <p>Les objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - affirmer et conforter le rôle de place de centre-ville de la place du Martray ; - Permettre des espaces publics généreux pour les usages de rencontre et de convivialité ; - Réorganiser les stationnements dans cette zone du centre-ville afin de rendre la place piétonne (secteur Est de la place) - Pérenniser le blocage de la circulation automobile rue du Colombier et sur la portion de la rue Sainte-Anne près du bar-tabac. - Implanter du mobilier de pause et ludique, un terrain de pétanque, des accroches-vélos. L'objectif est de diversifier au maximum les usages de la place, afin de toucher différents publics et favoriser les convivialités. - Requalifier la végétation, plantations d'arbres.
Partenaires	CAUE, ABF, associations et commerçants Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la coordination et le pilotage de la procédure (réalisation du programme, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation entreprises, suivi de chantier, etc.)
Dépenses prévisionnelles	Travaux évalués à 185 250 € HT Coûts d'études complémentaires à prendre en compte
Plan de financement prévisionnel	DETR : à solliciter Région Bretagne : à solliciter Autres financements à évaluer (AAP, etc).
Calendrier	- Envisager de manière globale la réalisation d'un projet d'aménagement urbain (AVP, PRO, DCE) prenant également en compte les changements de sens de circulation, la renaturation des venelles, la requalification de la place du Gal de Gaulle, le changement d'implantation de la bibliothèque : paysagiste + ingénieur VRD. - Consultation des entreprises



	- Réalisation des travaux 2023 / 2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Hausse de la fréquentation de la place, et plus généralement du centre-ville de Lanvollon ; Installation de nouveaux commerces dans les surfaces vacantes Satisfaction des habitants
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.1.3

Etude sur le commerce de centralité

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Etude commerce de centralité – pistes de diversification
Action n°	L.1.3
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Mairie de Lanvallon
Description de l'action	<p>Le centre-ville de la commune de Lanvallon montre depuis plusieurs années des signes d'essoufflement. Celui-ci s'est vidé de plusieurs de ses commerces, qui ont fermé les uns après les autres, au bénéfice des zones d'activités en périphérie. Le détournement des flux du centre vers la périphérie a asséché progressivement le centre-ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un diagnostic et définir les enjeux de l'offre commerciale sur le centre-ville de Lanvallon - Appréhender les besoins locaux, déterminer les potentiels de développement et définir les objectifs à atteindre. - Prendre en compte les nouvelles habitudes de consommation des jeunes et les nouveaux usages dans les plages d'ouvertures des commerces ; - Trouver une complémentarité entre offre de centralité et offre de périphérie ;
Partenaires	CCI 22
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	Financement enveloppe Banque des territoires/EPCI
Calendrier	2023 à 2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Baisse de taux de vacance commerciale en centralité Pérennisation de nouvelles activités commerciales en centralité
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.1.4

Réhabilitation ancien Office Tourisme et Bibliothèque

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Réhabilitation et transformation de l'ancien Office de Tourisme et de l'ancienne bibliothèque municipale en surfaces commerciales
Action n°	L.1.4
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Mairie de Lanvollon
Description de l'action	<p>Le bureau d'information de Lanvollon a déménagé en 2021 au sein des nouveaux locaux de la SPL Falaises d'Armor, le long de l'axe Saint-Brieuc / Paimpol (D6). De la même manière, les locaux de la bibliothèque de Lanvollon ont également déménagé dans des locaux plus adaptés situés dans l'ancienne Trésorerie.</p> <p>Ainsi, deux cellules voisines, situées place du Marché aux Blés, et propriétés de la Mairie, étaient vacantes. Les étages de ces deux surfaces sont par ailleurs composés de logements communaux.</p> <p>Des travaux d'adaptation ont eu lieu au courant de l'année 2022 pour permettre l'accueil d'un nouveau commerce dans l'ancien office de tourisme.</p> <p>Le second local doit également faire l'objet de travaux d'adaptation afin de permettre son utilisation ou sa remise sur le marché.</p> <p>L'objectif est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profiter de ces cellules vacantes sur la place du Marché au Blé pour l'accueil de nouvelles activités (bureau ou petit commerce de niche). - Attirer de nouveaux porteurs de projets en mettant à disposition ces locaux communaux à un prix modéré sur des périodes courtes (le temps de tester une nouvelle activité ou de nouveaux bureaux) ou à loyer évolutif - Entretenir l'attractivité de la commune et de la place du Marché au Blé <p>A noter qu'un projet transitoire est en cours de réalisation dans le l'ancienne bibliothèque, avec l'accueil d'une maison du projet de revitalisation du centre ville (espace d'exposition, de rencontres avec les élus et les techniciens en charge des actions sur la commune).</p>
Partenaires	EPCI, commerçants, CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Dépenses prévisionnelles	Réhabilitation de l'ancien office de tourisme : 1000 € en 2022 (autofinancement) Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque à évaluer



Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un appel à candidature pour identifier des porteurs de projets (descriptif du projet, attentes des élus, business plan précis, descriptifs des activités envisagées, etc.). - Choix du porteur de projet - Démarrage des travaux de rénovation dans le bâtiment de l'office du tourisme et de la bibliothèque (après déplacement dans l'ancienne Trésorerie) <p>Étude structure du bâtiment et diagnostics divers (état parasitaire, plomb, diagnostic amiante avant travaux)</p> <p>2023 - 2027</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Baisse de taux de vacance commerciale en centralité</p> <p>Pérennisation de nouvelles activités commerciales en centralité</p>
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.1.5

Maintenir la présence médicale

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Maintenir la présence médicale
Action n°	L.1.5
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Mairie de Lanvollon
Description de l'action	Le maintien voire le renforcement de l'offre de professionnels de santé, et notamment de médecin, constitue un enjeu primordial pour la commune de Lanvollon, dans un contexte de désertification médicale et de vieillissement de la population. Cet objectif implique une mobilisation de l'ensemble des dispositifs permettant d'inciter les professionnels de santé, et notamment les jeunes, à s'installer un territoire caractérisé par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés d'accès aux soins. Cette mobilisation doit également permettre de redonner à ce territoire en particulier, et à l'ensemble du territoire de Leff Armor communauté, plus d'attractivité pour les habitants actuels et futurs.
Partenaires	ARS Leff Armor Communauté (Contrat Local de Santé)
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2022-2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Installation de nouveaux professionnels
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.1.6

Accompagnement à la création d'une MAM

Orientation stratégique	Maintenir la présence des commerces, des services publics et des services à la population en centralité
Action nom	Accompagnement à la création d'une Maison d'Assistants Maternelles
Action n°	L.1.6
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Privé
Description de l'action	Favoriser une initiative privée qui consiste à l'installation de 4 assistantes maternelles pour l'accueil de 12 enfants sur un site partagé avec le projet de résidence senior.
Partenaires	CAF
Dépenses prévisionnelles	200 000 €
Plan de financement prévisionnel	CAF : 120 000 €
Calendrier	Début travaux courant 2023 Fin 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'enfants accueillis
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	-



FICHE ACTION N° L.1.7

Travaux d'économies d'énergies

Orientation stratégique	Porter le PCAET sur le territoire
Action nom	Travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments communaux
Action n°	L.1.7
Statut	Réflexion en cours
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Dans la perspective de participer à l'atténuation du changement climatique et dans une volonté de porter sur son territoire des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la commune a la volonté d'améliorer les performances énergétiques de ses bâtiments.</p> <p>Elle s'appuie également sur les besoins identifiés par les habitants de la commune de fournir des équipements plus performants énergétiquement et vise à effectuer à terme des économies en frais de fonctionnement.</p> <p>Un diagnostic énergétique préalable sur l'ensemble des bâtiments communaux doit être préalablement mené afin de définir le programme de travaux</p>
Partenaires	SDE Banque des Territoires
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	SDE DSIL Région Bretagne
Calendrier	Automne 2022 : lancement étude 2023 - 2027 : planification des travaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Le(s) bâtiment(s) concerné(s) respecte(nt) les niveaux de performance fixés dans le document cadre, voire au-delà L'opération a été l'occasion de sensibiliser les habitants Economies d'énergies réalisées
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.1.8

Passage des éclairages publics aux Leds

Orientation stratégique	Porter le PCAET sur le territoire
Action nom	Passage des éclairages publics aux leds
Action n°	L.1.8
Statut	Réflexion en cours
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Les ampoules d'anciennes générations seront remplacées par une technologie à LED plus économe, plus respectueuse de l'environnement sur l'ensemble de la commune de Lanvollon.</p> <p>Grâce à une solution de retrofit (permettant de moderniser un système d'éclairage par le remplacement des sources lumineuses obsolètes, défectueuses ou trop énergivores sans avoir besoin de remplacer le luminaire complet), la commune va remplacer les sources lumineuses actuelles, d'anciennes générations, par des éclairages LED sans avoir besoin de remplacer le luminaire complet. Ceci permettra de moduler l'éclairage en fonction des usages et d'éclairer avec la bonne qualité et quantité de lumière.</p> <p>Cette transformation va permettre de maîtriser et réduire considérablement la consommation énergétique, d'adapter l'éclairage en fonction des besoins de la commune et de ses habitants mais également de préserver la biodiversité et diminuant la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes.</p>
Partenaires	SDE
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	SDE DSIL Région Bretagne
Calendrier	2023-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Niveau d'économies d'énergies réalisées Baisse de la pollution visuelle Facilité de gestion et de suivi Confort des usagers et qualité d'éclairage
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.2.1

Aménagement d'une aire de camping-cars en centralité

Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Aménagement d'une aire de camping-cars en centralité
Action n°	L.2.1
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Privé
Description de l'action	<p>La commune de Lanvollon peut s'appuyer sur sa situation géographique, au carrefour des principaux sites touristiques de l'Est du Département des Côtes d'Armor, sur l'axe Saint-Brieuc / Paimpol mais également Saint-Quay-Portrieux / Guingamp.</p> <p>Les élus souhaitent développer une offre d'accueil des camping-caristes, qui sont nombreux tout au long de l'année, et veulent proposer une étape en centralité de Lanvollon, et ainsi favoriser à la fois le commerce, le tourisme et l'activité en centralité de Lanvollon.</p> <p>La commune dispose d'un terrain de qualité, ombragé, qui pourrait accueillir un tel projet et souhaite proposer une exploitation automatisée du site, pour un service accessible toute l'année.</p> <p>Les utilisateurs pourront bénéficier d'un lieu calme et confortable doté de toutes les commodités : une station de vidange, des sanitaires, voire des bornes de recharges électriques ainsi que du mobilier (table de pique-nique, etc.)</p> <p>Des visites de projets similaires ont été réalisées par les élus, dans des communes des agglomérations voisines, afin d'échanger sur les modalités de mise en œuvre d'un projet de ce type.</p>
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnelles	50 000 €
Plan de financement prévisionnel	DETR Région Bretagne
Calendrier	2023 -2024 : travaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Hausse de la fréquentation des commerces en centralité Recettes d'exploitation du service
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.2.2

Constitution d'une boutique culturelle partagée

Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Réflexion pour l'accompagnement d'artistes locaux à la constitution d'une boutique culturelle partagée
Action n°	L.2.2
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Privé
Description de l'action	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux artistes de la commune et des environs, qui le souhaitent, de pouvoir exposer et vendre leurs œuvres et disposer d'une visibilité complémentaire ; - Mutualiser un espace commercial actuellement libre, en centralité, pour y intégrer un espace d'exposition-vente ; - Dynamiser, par la présence d'une enseigne complémentaire en centre-bourg, la vie commerciale notamment en fin de semaine. Mobiliser les artistes amateurs et professionnels du territoire ; <p>Accompagnement à la création d'une boutique culturelle partagée. Un inventaire des artistes intéressés devra être réalisé, afin de définir précisément les contours du projet ainsi que les modalités juridiques de l'activité (possibilité d'organisation d'événements culturels ponctuels, d'animations à destination de tous les publics, etc.).</p> <p>La Mairie souhaite intervenir en tant que facilitateur pour la mise en place du projet, les modalités exactes de son intervention devront encore être étudiées.</p>
Partenaires	Artistes et associations locales
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2023 - 2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'artistes associés - Nombre d'animations organisées - Pérennisation du projet dans le temps - Fréquentation de la boutique
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.2.3

Création d'une Médiathèque

Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Déménagement de la bibliothèque et création d'une médiathèque
Action n°	L.2.3
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Privé
Description de l'action	<p>L'espace Bernard Locca et le bâtiment de l'ancienne Trésorerie (anciennement vacant), en RDC des bâtiments existants, offrent un potentiel pour créer une nouvelle polarité d'équipements en plein centre-ville. Les étages sont occupés par un logement (au-dessus de la trésorerie) et par une salle associative (au-dessus de l'espace Locca). L'arrière de l'îlot est constitué par un vieil appentis en pierre et par l'ancien local du comité d'animations.</p> <p>Les objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir de nouveaux espaces pour l'implantation d'équipement et d'activités (équipement culturel, artistique, etc.) dans le centre-ville. - Rendre l'îlot Locca davantage ouvert sur la rue et traversé par les habitants <p>Le projet, déjà engagé, consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> - implanter une médiathèque dans le bâtiment de la trésorerie, le déplacement de la bibliothèque depuis la place du marché au Blé ayant déjà été effectué. - créer un jardin de lecture à l'arrière de l'îlot en réaménageant l'appentis en pierre pour en faire un préau, et en détruisant l'ancien local du comité d'animations pour libérer de l'espace. - Implanter du mobilier, verdier l'îlot et créer un accès et quelques stationnements depuis la rue Traversière. - Utiliser le rez-de-chaussée du bâtiment Bernard Locca comme un espace mixte d'exposition ou de salle associative, et conserver les surfaces à l'étage pour les associations. <p>Projet engagé en partie :</p> <p>phase 1 : déménagement dans l'ancienne trésorerie Phase 2 : travaux de réhabilitation et d'adaptation du site et création d'un espace extérieur</p>
Partenaires	CAUE, associations, usagers de la bibliothèque actuelle (écoles, etc.), Leff Armor communauté
Dépenses prévisionnelles	12 516 € en 2022 (déménagement) 35 000 € HT en 2023 (aménagement espaces extérieurs)
Plan de financement prévisionnel	Région Bretagne : à solliciter DETR



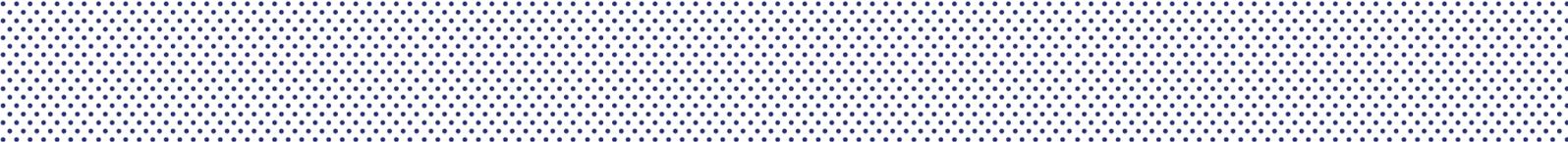
	Contrat de territoire CD 22
Calendrier	- Formalisation du programme en partenariat avec les associations et les futurs usagers 2022 : déménagement effectué de l'ancienne à l'actuelle bibliothèque 2023 - 2027 : Etudes complémentaires et budget d'aménagement extérieur / programme de travaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Hausse de la fréquentation de la bibliothèque Structuration du fonds documentaire Augmentation du nombre d'animations proposées
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.2.4

Développement de la culture en centre-ville

Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Développement de la culture en centre-ville
Action n°	L.2.4
Statut	Engagé en partie
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>L'animation du centre-ville a été identifiée comme un enjeu fort dans le projet stratégique de revitalisation du centre-ville de Lanvollon. L'idée d'implanter une halle pouvant servir à divers événements (marché, fêtes, spectacles...) et la création d'un parcours artistique, avaient été suggérés lors d'ateliers avec les associations, commerçants et les élus de la commune.</p> <p>Les objectifs de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer le centre-ville toute l'année avec une programmation d'événements riches et variés - Renforcer la centralité et changer l'image de Lanvollon avec cette nouvelle programmation <p>Le projet consiste ainsi à</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser des événements récurrents (marchés, spectacles, concerts, expositions) dans différents lieux de la ville (jardin en arrière de l'espace Bernard Locca, parc Georges Brassens, jardin de la biodiversité, etc.) ; - Conforter la dynamique économique (par l'organisation d'événements et le flux généré dans le centre) - Favoriser les animations régulières sur la place centrale, espace d'exposition en centre ville ;
Partenaires	Communauté de communes, acteurs culturels du territoire, associations locales, artistes locaux, commerçants, CAUE, ABF, etc. DRAC
Dépenses prévisionnelles	Budget prévisionnel 2022 : 6 300 € en 2022 2023 à 2027 : budget à évaluer
Plan de financement prévisionnel	Région Bretagne : à solliciter
Calendrier	En 2023 - Définition d'un programme d'intervention précis
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Hausse de la fréquentation des commerces en centralité Fréquence des manifestations tout au long de l'année Hausse de la fréquentation aux manifestations culturelles organisées par la mairie





Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.2.5

Valorisation du club de football

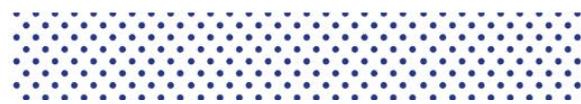
Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Valorisation du club de football de Lanvallon
Action n°	L.2.5
Statut	Engagé en partie
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvallon
Description de l'action	<p>La jeunesse sportive de Lanvallon, association créée en 1921, bénéficie au jour d'aujourd'hui de près de 500 licenciés. Le club est reconnu pour la qualité et le sérieux du travail accompli par les éducateurs et les dirigeants.</p> <p>la jeunesse sportive dispose depuis 2021, et pour trois ans, du Label or Eff de la fédération française de football pour son école de football féminine. Ce label récompense le travail du club dans la structuration et le développement de la pratique auprès des jeunes filles.</p> <p>Conscients de l'attrait pour ce club, notamment auprès des jeunes et des sportives féminines, les élus de la commune souhaitent développer davantage les liens entre le club et la centralité de Lanvallon et souhaitent réfléchir à des pistes de collaboration en ce sens.</p>
Partenaires	Jeunesse sportive Lanvollonnaise
Dépenses prévisionnel	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2023 - 2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Hausse de la fréquentation commerciale du centre Report de certaines manifestations dans le centre
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.2.6

Etude pour le devenir de l'ancien cinéma

Orientation stratégique	Faire du tourisme, de la culture et des initiatives associatives un levier de la dynamisation du territoire
Action nom	Etude pour le devenir de l'ancien cinéma / cinéma de proximité
Action n°	L.2.6
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La Mairie de Lanvollon est propriétaire d'un bâtiment qui abritait jusqu'en 2014 une exploitation de cinéma associatif. Depuis la fin de cette exploitation, le cinéma est resté vacant mais dispose toujours des équipements qui étaient utilisés à l'époque. Les élus s'interrogent sur l'intérêt de relancer une activité de cinéma associatif (une trentaine de places). Quel devenir pour le site et plus généralement sur le devenir de ce bâtiment si l'activité de cinéma ne devait pas être relancée et souhaite à cet effet être accompagnée.</p> <p>Dans cette optique, les cinémas « de proximité » sont aujourd'hui des lieux d'animation de la vie sociale et culturelle ouverts sur l'espace public. Ils répondent ainsi à des enjeux de lien social, d'enracinement et d'éducation à l'image, qui constituent la base de toute activité culturelle. Ils doivent être les lieux vivants, informels et conviviaux d'affirmation, de valorisation, de partage, etc. que chacun pourra investir ou enrichir.</p> <p>A ce jour, les salles de cinémas sont situées hors territoire Leff Armor Communauté (Guingamp, Paimpol, Saint-Quay-Portrieux).</p>
Partenaires	ADRC (association pour le développement régional du Cinéma)
Dépenses prévisionnelles	3 000 €
Plan de financement prévisionnel	Banque des territoires / ADRC à solliciter
Calendrier	2024-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	A définir en fonction de la typologie de projet Trouver une solution viable et pérenne pour le devenir du bâtiment (voire de l'exploitation en tant que cinéma)
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.3.1

Aménagement du site de l'ancien foyer-logements

Orientation stratégique	Adapter l'habitat en centre bourg
Action nom	Aménagement du site de l'ancien foyers-logements
Action n°	L.3.1
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La commune programme la reconversion de l'ancien site du foyer logement, en cœur de ville en habitat inter générationnel et partagé, proche des groupes scolaires et commerces de proximité. Le projet de requalification urbaine du site et de densification du centre couvre une superficie de 8 000 m².</p> <p>Situé en cœur de ville nous souhaitons réhabiliter cette zone en favorisant l'habitat intergénérationnel (résidentiel, sénior et habitat partagé....).</p> <p>Superficie de 8 000m² à viabiliser.</p> <p>Coût de l'opération 800 000€ (démolition 270 000€ et viabilisation 530 000€).</p> <p>Engagé : Etudes en cours / accompagnement SEM BREIZH pour l'aménagement du site Démolition effectuée (phase 1)</p>
Partenaires	SEMBREIZH au titre d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du bureau d'étude ou d'un promoteur éventuel.
Dépenses prévisionnelles	<p>270 000 € : démolition</p> <p>440 000 € : viabilisation</p> <p>Soit un total de 710 000 €</p>
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Début 2022 pour la démolition, études complémentaires en 2023, aménagement en 2024-2025
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre de logement créés en centralité</p> <p>Accueil de primo-accédants</p>
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.3.2

Création d'une résidence seniors en centralité

Orientation stratégique	Adapter l'habitat en centre bourg
Action nom	Création d'une résidence seniors en centralité
Action n°	L.3.2
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Terrain de 4 000 m2 proposé aux porteurs de projets à proximité du site de l'ancien foyers logements.</p> <p>En attente de propositions</p> <p>Voir quelle forme d'accompagnement de la part de la mairie</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<p>2022 : rencontre des porteurs de projets</p> <p>2023 : mise à disposition du terrain</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Proposer un hébergement, en centralité, adapté aux seniors
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	Néant

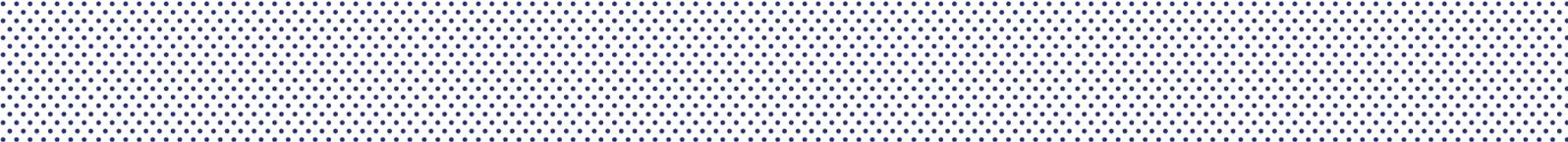


FICHE ACTION N° L.3.3

Création de logements en centralité

Orientation stratégique	Adapter l'habitat en centre bourg
Action nom	Création de logements en centralité
Action n°	L.3.3
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La place François Mitterrand se trouve en limite nord du centre-ville. C'est actuellement une zone de stationnement non matérialisée qui est peu utilisée au quotidien par les habitants de Lanvollon. Cet espace est mobilisé lors de l'organisation de la fête foraine (une fois par an). Le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers situé à l'est de la place est sans occupation.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre le développement de nouveaux logements dans l'enveloppe urbaine. - Conserver une réserve de stationnement dans le centre-ville et créer un nouvel espace public proposant divers usages - Favoriser les connexions et continuités piétonnes entre les quartiers existants et les espaces du centre via le nouveau quartier - Diversifier les formes et les typologies d'habitat pour répondre à l'évolution de la demande (personnes âgées, locatif, social,...) <p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolir l'ancienne caserne des pompiers et créer un nouveau morceau de ville sur la place François Mitterrand en recréant une « ruelle » bâtie (4 lots libres, 3 petits lots libres et 8 logements intermédiaires) offrant des typologies en lien avec le contexte environnant. - Proposer une nouvelle placette publique ouverte sur l'îlot en lien avec la création d'un nouveau bâtiment public. - Intégrer un parking d'une vingtaine de places à l'entrée du nouveau quartier pour inciter les usagers à stationner leur véhicule ici, avant d'entrer dans le centre-ville.
Partenaires	CAUE, Porteurs de projet (bailleur ou aménageur), riverains Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la coordination et le pilotage de la procédure (réalisation du programme, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation entreprises, suivi de chantier, etc.)
Dépenses prévisionnelles	220 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2024-2025
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Apport d'une population nouvelle venant enrichir notre cœur de ville.





Liens avec le projet de territoire Intercommunal	S'engager pour un territoire équitable, solidaire et accessible
Annexes	-

FICHE ACTION N° L.3.4

Réflexion autour des friches de centralité

Orientation stratégique	Adapter l'habitat en centre bourg
Action nom	Réflexion autour des friches de centralité
Action n°	L.3.4
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Les élus municipaux ont engagé une réflexion quant au devenir plusieurs friches en centralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bati De Heroso (bâtiment propriété de Leff Armor communauté), avec une forte problématique de dépollution ; - Ancien café, rue Saint-Jacques ; - surfaces commerciales vacantes, rue du commerce et place du Martray ; <p>Outre leurs positionnements stratégiques en centralité, ces différents biens immobiliers présentent un intérêt pour la commune, dans le cadre de la production de logements sociaux ou de la réhabilitation du commerce de centralité.</p> <p>Un accompagnement est en cours avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour trouver des solutions de portage de certaines de ces opérations.</p>
Partenaires	Etablissement Public Foncier de Bretagne
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	Fonds friche à solliciter en fonction des projets
Calendrier	En cours / échanges avec EPF Etudes à mener à partir de 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.4.1

Renaturation et valorisation des venelles en centre-ville

Orientation stratégique	Poursuivre une politique d'aménagement urbain
Action nom	Renaturation et valorisation des venelles en centre-ville
Action n°	L.4.1
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyen – long terme
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Travail effectué en régie pour commencer / à valoriser 1ere séquence engagée à l'automne 2022 : impasse Cécile Gélin, rue du Colombier 2nde séquence en 2023</p> <p>Le centre-ville de Lanvollon est maillé par des petites rues et venelles, peu empruntées par les voitures. Ces voies sont cependant peu valorisées sur le plan paysagers, malgré leurs usages plutôt piétonniers, leurs ambiances restent très routières (revêtements en enrobé...)</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Valoriser les venelles de Lanvollon, pour favoriser les circulations douces mais aussi mettre en valeur le patrimoine bâti du centre-ville > Réaménagement des rues Guével, du bas de la rue Saint-Vincent, de la venelle du Château, de la venelle Lucie Gelin, de la rue du Colombier et de la rue Traversière. > Création d'une même ambiance paysagère pour ces rues et venelles, végétalisation forte des pieds de façade et ambiance de voies partagées, ou piétonnes (venelles du Château et Lucie Gelin)
Partenaires	CAUE, ABF, riverains
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	1 500 € annuels – travaux effectués en régie
Calendrier	2022-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sentiment de bien-être en centralité
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant

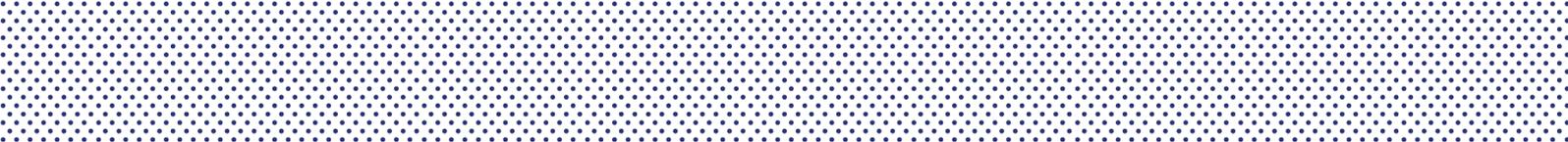


FICHE ACTION N° L.4.2

Modification du plan de circulation en centre-ville

Orientation stratégique	Poursuivre une politique d'aménagement urbain
Action nom	Modification du plan de circulation en centre-ville
Action n°	L.4.2
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Les circulations rue du Commerce sont aujourd'hui l'un des points noirs du centre-ville (c'est l'une des rues principales, mais elle est très étroite, elle n'est ni adaptée ni sécurisée pour les circulations douces). Les flux sont très importants sur la D9 (rue Fradel, rue des Fontaines) mais sont faibles rue Sainte-Anne (sauf entrées/ sorties d'école) ; il est nécessaire de mieux répartir les flux pour permettre un meilleur partage des modes de déplacements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les circulations douces dans le cœur de ville - Valoriser le patrimoine bâti et améliorer la qualité de vie rue du Commerce - Mieux répartir les flux de circulation entre la rue Sainte-Anne et la rue des Fontaines <p>Le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un sens unique rue du Commerce, aménagement de trottoirs aux normes d'accessibilité et d'une piste cyclable - Passage de la rue Edouard Duval en sens unique, sortant vers la rue des Fontaines - Réaménagement du croisement de la rue Edouard Duval et de la rue des Fontaines, avec implantation de cédez-le-passage pour faire ralentir les véhicules - Aménagement de l'espace réservé (parcelles 478 et 765) pour élargir le trottoir et créer des places de stationnement pour la brocante
Partenaires	CAUE, ABF, commerçants
Dépenses prévisionnelles	Hors études, estimé à 112 500 €
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un projet d'aménagement (AVP, PRO, DCE) : un paysagiste + ingénieur VRD - Consultation des entreprises - Réalisation des travaux <p>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la coordination et le pilotage de la procédure (réalisation du programme, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation entreprises, suivi de chantier, etc.)</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Sentiment de sécurité en centralité (piétons, cyclistes)</p> <p>Baisse des accidents</p>





Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.4.3

Réaménagement D9

Orientation stratégique	Poursuivre une politique d'aménagement urbain
Action nom	Réaménagement de la D9 (rue des fontaines, rue Fardel et rue Sainte-Anne)
Action n°	L.4.3
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Les véhicules roulent aujourd'hui très vite lors de la traversée de Lanvollon sur la route départementale D9. L'ambiance de la voie est très routière, les piétons et cycles ne s'y sentent pas en sécurité. Le principal mode de déplacement pour rejoindre la zone d'activités est la voiture ; il serait intéressant de davantage diversifier les modes de déplacement.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Valoriser et sécuriser les entrées de ville de Lanvollon > Assurer un meilleur partage de la voie par tous les modes de déplacement > Mieux connecter la zone d'activités du Ponlo au centre-ville <p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Elargissement des trottoirs et création d'une piste cyclable lorsque la largeur des tronçons de voie le permet, entre le croisement de la D9 avec la rue du commerce, jusqu'au rond-point du Ponlo > Végétalisation des bas-côtés pour valoriser les entrées de ville <p>Réfection des réseaux pour partie effectuée Etude engagée</p> <p>2022 : réfection des réseaux à partir de septembre 2022 - réseaux électriques 2023-2024 : travaux aménagement</p> <p>Au nord de la commune, la rue de l'Armor, privée d'accès sur la RD6, évolue peu à peu en quartier « enclavé » d'une vingtaine de maisons. L'opération urbaine consiste à requalifier la rue de l'Armor en l'aménageant et en y créant une liaison douce de 500 m pour piétons et cyclistes.</p> <p>Quartier totalement isolé par la création de la RD6 (axe St Brieu/Paimpol) avec fermeture de l'accès direct sur la RD. Aménagement de la rue de l'Armor et création d'une voie douce pour une population isolée.</p>
Partenaires	Bureau d'étude



	<p>DETR : 42 000€ et appel à projet Région Bretagne CAUE, ATD</p>
Dépenses prévisionnelles	2 300 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>DETR Région Bretagne Amende de police</p>
Calendrier	<p>- Réalisation d'un projet d'aménagement urbain (AVP, PRO, DCE) : paysagiste + ingénieur VRD - Consultation des entreprises - Réalisation des travaux</p> <p>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la coordination et le pilotage de la procédure (réalisation du programme, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation entreprises, suivi de chantier, etc.) 2022 - 2023</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Sécurité des usagers Respect des normes d'accessibilité Hausse des déplacements doux entre centralité et zones commerciales périphériques Augmentation de la fréquentation du centre-ville</p>
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	Néant

FICHE ACTION N° L.4.4

Rénovation de la Place du Général De Gaulle

Orientation stratégique	Poursuivre une politique d'aménagement urbain
Action nom	Rénovation de la place du Général De Gaulle
Action n°	L.4.4
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Moyen – long terme
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La place du Général de Gaulle est essentiellement occupée par des stationnement et des espaces plantés. Une fontaine manuelle en fonte se trouve en son centre ainsi que des monuments de commémoration. Des toilettes publiques sont accolées à l'Église, elles sont paysagèrement bien intégrées mais pas suffisamment identifiables par les visiteurs. Les abords de la Mairie font le lien avec le Square Georges Brassens ; celui-ci est considéré comme peu visible depuis les axes de passage. La prépondérance du stationnement ne met pas en valeur le patrimoine bâti, laisse peu de place à d'autres usages. Cette place est aujourd'hui peu appropriée par les habitants.</p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Aménager la place Charles de Gaulle dans la continuité du parc Georges Brassens et des abords de la mairie > Valoriser la qualité paysagère de la place, la végétaliser > Permettre l'appropriation de la place par les habitants <ul style="list-style-type: none"> > Requalification de la végétation, végétalisation forte de la place > Implantation d'une halle couverte (pour les marchés, animations, espace couvert pour s'abriter au quotidien...) et de mobilier de pause > Aménagement de la rue Saint-Yves, pour créer un véritable parvis et un lien entre la place Charles de Gaulle et les abords de la mairie / parc > Valorisation paysagère des espaces de stationnement (plantations) > Déplacement des toilettes publiques près de la mairie, à l'entrée du parc
Partenaires	CAUE, ABF, associations et commerçants
Dépenses prévisionnelles	Hors études : 133 750 €
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un projet d'aménagement (AVP, PRO, DCE) : paysagiste + ingénieur VRD - Consultation des entreprises <p>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à évaluer pour la coordination et le pilotage de la procédure (réalisation du programme, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation entreprises, suivi de chantier, etc.)</p>



Indicateurs de suivi et d'évaluation	Favoriser l'appropriation de la place par les habitants Augmentation de la fréquentation de la place, développement de nouveaux usages
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	-

FICHE ACTION N° L.5.1 et L.5.2

Ouverture d'une maison du projet et démocratie participative

Orientation stratégique	Favoriser la mixité et les échanges en centralité
Action nom	Ouverture d'une maison du projet et développement de la participation citoyenne dans les projets de la commune
Action n°	L.5.1 et L.5.2
Statut	Validé
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	Afin de favoriser les échanges avec la population et de développer la participation citoyenne, les élus souhaitent ouvrir une maison du projet : local de présentation du projet de centralité. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour associer les habitants, sur chaque projet de la municipalité par l'utilisation notamment des outils numériques (sondages en ligne, recueil d'idées, etc.)
Partenaires	Banque des territoires (Outil Purpoz)
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement
Calendrier	Fin 2022
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Augmentation de la participation citoyenne dans la commune
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Rendre les citoyens Acteurs par l'information et la concertation
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.5.3

Création d'un tiers-lieux

Orientation stratégique	Favoriser la mixité et les échanges en centralité
Action nom	Poursuite de la réflexion autour de l'accueil d'un Tiers lieux
Action n°	L.5.3
Statut	Validé
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La commune s'interroge sur les besoins du territoire à déployer un tiers-lieu. Dans le cadre de l'étude, elle souhaiterait également définir quel type de tiers lieu pourrait correspondre aux besoins avérés de la commune.</p> <p>Plusieurs pistes ont été évoquées durant les Copils locaux, notamment un tiers-lieu culturel et un tiers-lieu autour de l'artisanat.</p> <p>Une étude est à mener, visant à définir précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel tiers-lieu serait le plus pertinent, en fonction du contexte local, et des attentes des habitants et utilisateurs du territoire. - Identifier des partenaires locaux et parties prenantes qui pourraient accompagner ce type de structure : sensibilisation, animation et fédération des acteurs locaux - définir les besoins en terme d'espace, d'animation ainsi qu'en terme de matériel, nécessaires à la mise en place d'un tel projet - Définir le modèle économique par l'analyse des risques financiers, l'identification de financements publics et privés, l'aide au montage de dossiers de subventions, recherche de sources de financements : Etat, région, collectivité, Europe, privé... - conseiller les élus dans le choix de la structure juridique et la définition de la gouvernance de l'espace.
Partenaires	<p>A solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bretagne Tiers-Lieux - TAG 22 - Association des familles rurales
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2023-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Résultat d'études, poursuite ou non de la réflexion
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif
Annexes	-



FICHE ACTION N° L.5.4

Création d'un jardin partagé

Orientation stratégique	Poursuivre une politique d'aménagement urbain
Action nom	Création d'un jardin partagé
Action n°	L.5.4
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Moyen – long terme
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La municipalité, propriétaire d'un terrain en centralité, met à disposition des jardiniers amateurs un espace de jardin partagé collectif. Voulu comme un lieu de rencontre et de convivialité, accessible à tous les habitants qui le souhaitent ainsi qu'aux écoles, il permet de développer l'agriculture locale mais aussi de faire des rencontres en renouant des liens avec certains voisins de tous âges ou bien s'ouvrir à de nouvelles connaissances. Le jardin partagé sera un lieu de rendez-vous où des animations y sont organisées et permettra d'échanger sur les techniques.</p> <p>Des travaux d'aménagement ont d'ores et déjà été réalisés, et une animation, lors de la journée citoyenne, a permis de préparer le terrain.</p> <p>Parmi les futurs utilisateurs du terrain, certains cultivent déjà un terrain, parfois de grandes surfaces, et souhaitent partager leurs expériences.</p>
Partenaires	Riverains Fabrique des initiatives
Dépenses prévisionnelles	6000 € en 2022 10 000 € en 2023
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	Lancement fin 2022
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de riverains associés au projet Nombre d'élèves des écoles de la commune qui profiteront des animations Nombre d'animation Visibilité du projet
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	-



FICHE ACTION N° L.6.1

Développement de la présence du numérique

Orientation stratégique	Connecter la commune et ses habitants au(x) territoire(s)
Action nom	Développer la présence du numérique sur la commune
Action n°	L.6.1
Statut	Réflexion en cours
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>La commune de Lanvollon dispose déjà de certains outils numériques sur son territoire (panneaux d'affichage d'informations, site internet), mais elle souhaite favoriser des actions pour le développement numérique afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer le wifi public en centralité à travers des hot spots afin de favoriser l'accès au numérique à tous les habitants, et notamment les jeunes. - Communiquer de manière effective auprès des habitants, des commerçants et des visiteurs, sur les actualités et les projets de la commune - Promouvoir une image dynamique du territoire
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	<p>A répondre :</p> <p>AMI Outiller la médiation numérique en Bretagne - mobilier d'inclusion numérique</p> <p>Appel à projet Numérique CD 22</p>
Calendrier	2023-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre d'équipements numériques créés</p> <p>Nombre d'outils numériques créés</p> <p>Nombre de services numériques créés</p> <p>Nombre d'études réalisées</p>
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° L.6.2

Réflexion autour de la mobilité des jeunes

Orientation stratégique	Connecter la commune et ses habitants au(x) territoire(s)
Action nom	Réflexion autour de la mobilité des jeunes
Action n°	L.6.2
Statut	Réflexion en cours
Niveau de priorité	Moyenne
Maître d'ouvrage	Commune de Lanvollon
Description de l'action	<p>Les élus municipaux ont identifié la problématique de la mobilité des jeunes sur le territoire, comme étant un enjeu important du développement de l'attractivité de la commune.</p> <p>En effet, les déplacements individuels sont encore prépondérants, et les solutions à dispositions des publics les plus jeunes sont encore manquantes, notamment lorsqu'il s'agit des activités de loisirs, de l'accès aux littoral en période scolaire, ou de l'accès à l'emploi et à l'insertion.</p> <p>Une réflexion est en cours à ce sujet afin de pouvoir proposer des solutions alternatives.</p>
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnel	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2023-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Moyens matériels / humains et/ou financiers mis en œuvre
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Développer un territoire équitable et solidaire
Annexes	Néant



FICHE ACTION N° I.3.1

Etude pré-opérationnelle OPAH-RU

Orientation stratégique	Adapter l'habitat en centre bourg
Action nom	Etude pré opérationnelle OPAH-RU
Action n°	I.3.1
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Prioritaire
Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté
Description de l'action	<p>L'étude pré-opérationnelle d'OPAH RU portera prioritairement sur les 3 communes PVD du territoire (Châtelaudren-Plouagat, Lanvollon, Plouha). Une seconde phase permettra d'étudier le reste du territoire de Leff Armor Communauté.</p> <p>L'étude a pour but de construire un cadre opérationnel d'intervention pour améliorer/reconquérir le parc de logements très dégradés parfois vacants.</p> <p>Les études pré-opérationnelles sont des études de faisabilité. Elles consistent à réaliser notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un descriptif de l'état général du bâti et des espaces libres ainsi que des statuts juridiques de propriété dans le périmètre ; • une analyse du parc de logement au regard notamment de la typologie des logements, du niveau des loyers et de leurs statuts d'occupation ; • un repérage des logements indignes à traiter en priorité en raison de leur insalubrité ou de leur état de ruine et des copropriétés dégradées ; • une analyse sociale de la situation des résidents en fonction de leurs ressources et facultés contributives ; • une estimation du potentiel de travaux de réhabilitation à engager dans les logements et sur les bâtiments vacants pour remettre la remise sur le marché ou leur démolition ; • un programme des aides au logement ; • un état du fonctionnement urbain en matière de déplacement au vu de la circulation, des stationnements offerts et de l'offre de desserte en transports en commun ; • une identification des enjeux architecturaux et patrimoniaux ; • une analyse des besoins en matière de commerces et de services de proximité <p>La phase d'études pré-opérationnelles repose sur les éléments des diagnostics, propose des solutions aux difficultés précédemment identifiées, et contribue à la définition des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs</p>



	<p>à mettre en œuvre par le biais de l'OPAH. Elle permet de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer précisément le périmètre opérationnel de la future OPAH Renouvellement Urbain multi-sites et ses secteurs stratégiques, - articuler le dispositif existant avec les autres dispositifs - détailler les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la future OPAH, - préciser les outils à mettre en œuvre par secteurs stratégiques en prenant en compte les opérations d'aménagement publics et privés en cours et à venir, - définir les moyens opérationnels, humains et financiers à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs au niveau intercommunal voire au niveau communal et, - construire le cadre partenarial opérationnel (= convention d'opération)
Partenaires	<p>ANAH Banque des territoires Communes PVD Leff Armor Communauté</p>
Dépenses prévisionnelles	45 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>ANAH : 22 500 € Banque des territoires : 11 250 € (volet PVD) Autofinancement : 11 250 €</p>
Calendrier	Lancement de l'étude en 2022
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Réunions dans le cadre du pilotage de l'étude Repérage des immeubles à traiter / actions à prévoir Montage de la convention opérationnelle / recherche de co-financements</p> <p>Indicateur de résultat : Lancement de l'OPAH RU en phase opérationnelle</p>
Liens avec le projet de territoire Intercommunal	Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre
Annexes	